

Proposition présentée par les députés :

MM. Patrick Dimier, Yvan Zweifel, Jean-Luc Forni, Sandro Pistis, Christo Ivanov, Pierre Eckert, Jean-Charles Rielle, Guy Mettan

Date de dépôt : 3 février 2020

Proposition de résolution

invitant le Conseil d'Etat à accorder la bourgeoisie d'honneur à MM. Michel Mayor et Didier Queloz, prix Nobel de physique 2019

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992 ;
- l'octroi du prix Nobel 2019 à MM. Michel Mayor et Didier Queloz pour leurs travaux ayant conduit à la découverte de la première exoplanète ;
- la qualité de l'enseignement donné à Genève par une université publique ;

invite le Conseil d'Etat

à présenter un projet de loi accordant la bourgeoisie d'honneur à M. Michel Mayor, professeur honoraire de physique, et à M. Didier Queloz, professeur de physique à l'Université de Genève, tous deux nobélisés en 2019.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Selon l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992 (A 4 05), le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'Etat, peut décerner gratuitement la bourgeoisie d'honneur à un Confédéré ou à un étranger qui a rendu au canton ou à la Suisse des services importants ou qui s'est distingué par ses mérites.

Au cours des dernières décennies, la bourgeoisie d'honneur a été décernée à plusieurs personnalités ayant œuvré au sein de la Genève internationale.

Tel est manifestement le cas des MM. Michel Mayor et Didier Queloz.

« Vous faites désormais partie du patrimoine genevois », a dit devant la presse le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz. Le conseiller d'Etat a notamment salué leur volonté d'expliquer et de vulgariser la science au travers de leurs recherches sur les exoplanètes. Ils sont de vrais pionniers puisque ce sont leurs travaux qui ont permis de découvrir la première exoplanète et que cette découverte a ouvert un champ immense, pour ne pas dire infini, de cette nouvelle dimension de l'univers.

Tout a été dit à propos de nos illustres professeurs et cette bourgeoisie d'honneur ne vise pas seulement à honorer leurs personnes. C'est aussi l'occasion pour les autorités, tant législative qu'exécutive, de rendre hommage à l'ensemble des professeurs de notre alma mater qui, au travers de ce prix Nobel, sont reconnus pour la qualité de l'enseignement donné à Genève par une université publique.

Le message que donne cette distinction accordée aux professeurs Michel Mayor et Didier Queloz est celui de la reconnaissance des Genevoises et des Genevois pour leur contribution majeure à la renommée internationale de l'alma mater de Genève qui, par leurs travaux, renforce sa notoriété mondiale dans la recherche scientifique de pointe sur l'infiniment petit avec le CERN et l'infiniment grand avec ces travaux sur l'univers au sens le plus vaste de ce terme.

Les résidents genevois dans leur ensemble bénéficient des retombées de ces travaux puisque ces derniers posent l'université d'une petite république de moins de 500 000 habitants parmi les plus grandes du monde.

C'est donc avec gratitude que l'ensemble des groupes politiques qui composent notre parlement vous invitent à approuver cette résolution.